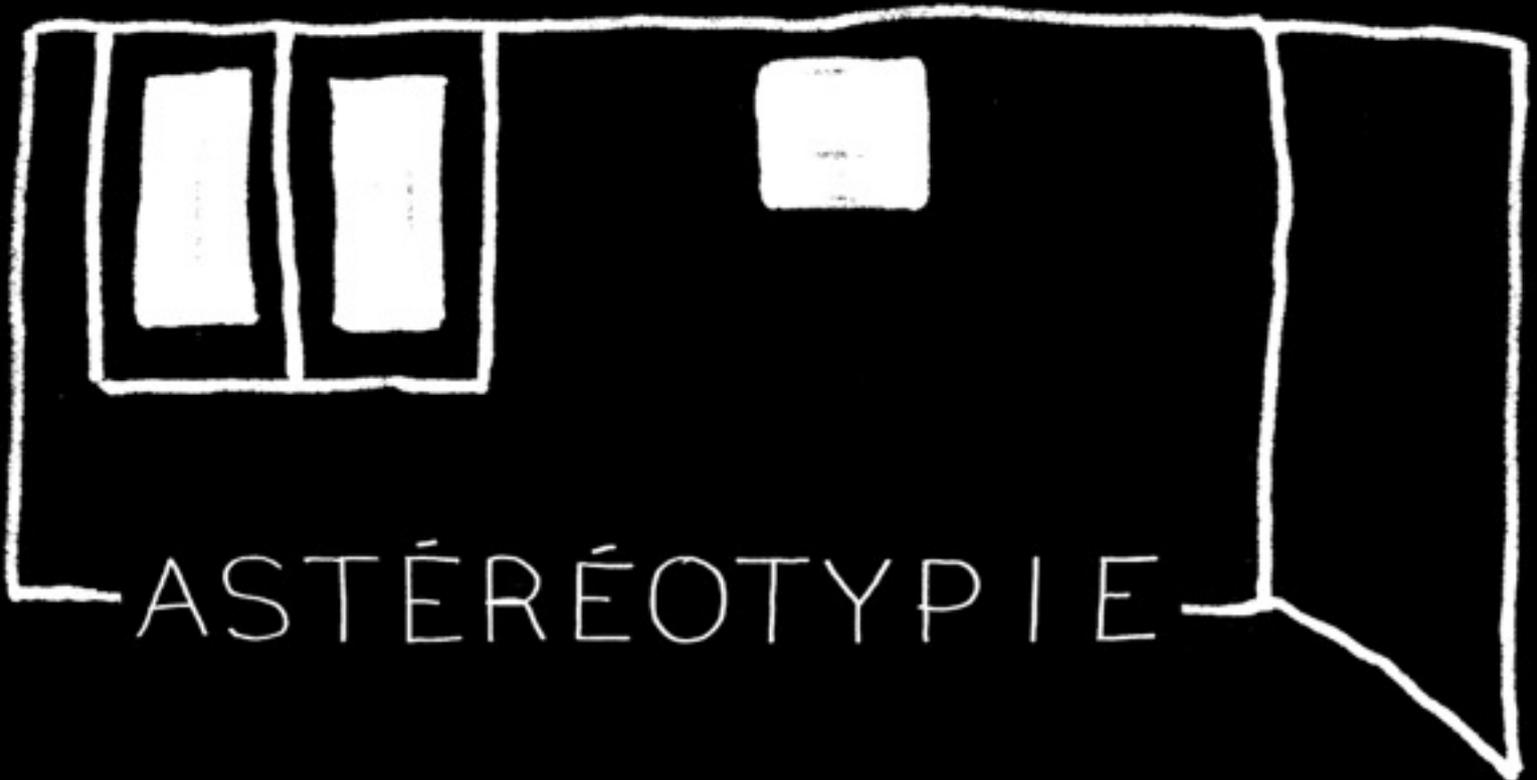




EN IGNORANCE DE CAUSE PLUMES ET PARTITIONS 2020

Edition n°20 • Novembre à juin 2020
Organisée par les Semaines Musicales de Quimper
En partenariat avec Astéréotypie





Plumes et Partition • 20e édition • Concours de lettres & musique
OSCAC - Office Sud Cornouaille d'Animation Culturelle
Festival des Semaines Musicales de Quimper
BP 91513 - 29105 Quimper Cedex
www.semaines-musicales.bzh

Quimper, le 22 octobre 2019,

Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes,
Mesdames, Messieurs les Proviseurs,
Mesdames, Messieurs les Professeurs de Lettres Modernes,

L'équipe du Festival des Semaines Musicales de Quimper est heureuse de vous annoncer que les inscriptions pour participer à la prochaine édition du concours Plumes et Partition sont ouvertes. La date limite pour les inscriptions est fixée au 30 novembre 2019. La date limite pour la réception des textes est fixée au 31 janvier 2020.

Cette année est particulière car nous célébrons la vingtième édition du concours Plumes et Partition ! Depuis 2001, ce sont des milliers d'élèves de Bretagne et des dizaines de compositeurs qui ont participé à ce concours de lettres en musique. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidés à faire vivre la culture au service de la jeunesse, et nous vous attendons nombreuses et nombreux encore cette année, pour continuer ensemble cette magnifique aventure artistique !

Pour les nouveaux professeurs qui n'auraient pas connaissance de l'existence de ce concours ou tremplin de lettres en musique, permettez-moi d'en présenter brièvement les grandes lignes.

Ce concours est proposé aux élèves des lycées généraux, techniques et professionnels de Bretagne depuis 2001. Les niveaux concernés sont les classes de seconde et de première. Il s'adresse aussi bien aux établissements publics que privés (sous contrat) de l'Académie de Rennes.

Dans la continuité du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) engagé par l'élève en cycle 4, et conformément au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ce concours trouve pleinement sa place dans le parcours pédagogique au lycée. L'objectif est de mobiliser les compétences rédactionnelles et artistiques de l'élève autour d'un projet musical, piloté par des professionnels de la musique.

Pour l'édition 2020, le genre choisi est celui de la chanson. C'est en partenariat avec le groupe « Astérotypie » dirigé par deux musiciens du groupe de rock franco-américain Moriarty, que nous vous proposons de faire travailler les élèves, impliqués au coeur d'un projet concret, inclusif, et solidaire.

Les quatre chanteurs du groupe « Astéréotypie » présentent un profil singulier. Ils sont autistes, avec des sensibilités et des profils variés. Leurs textes rédigés en ateliers d'écriture, sont bruts, puissants, drôles, engagés, et inspirés du quotidien. Ils nous invitent à un voyage intérieur, et à une réflexion globale sur la place de l'individu dans le monde. La musique est composée à partir du texte, dans une esthétique post-rock. Le groupe Astéréotypie est invité dans des salles et festivals tels que le Centquatre à Paris, l'Olympia, le Festival Mythos à Rennes, les Eurockéennes de Belfort, Terre du son...

Ce concours sera l'occasion d'une rencontre artistique entre la communauté éducative du second degré et de l'Education Nationale, et celui de l'Autisme et de l'Education Spécialisée. A ce propos, l'inclusion des adultes autistes participe à leur formation citoyenne, artistique et culturelle. Dans le cadre du quatrième plan autisme (2018-2022), notre projet a donc toutes les chances de retenir l'attention de nos partenaires institutionnels.

En ce qui concerne les récompenses, et c'est important car il s'agit d'un concours : Parmi les vingt textes qui seront retenus en finale, trois d'entre eux seront choisis par le jury constitué des membres du groupe Astéréotypie. Ils seront mis en musique et chantés par le groupe à l'occasion d'un concert gratuit donné au printemps 2020 à Rennes. Les vingt textes lauréats en finale, seront publiés dans un livre-cadeau édité courant juin 2020.

La date et le lieu du concert vous seront communiqués dès le mois de février 2020, afin que vous puissiez organiser la sortie avec vos classes.

Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes, Mesdames, Messieurs les Proviseurs, Mesdames, Messieurs les Professeurs de Lettres Modernes,

Souhaitant vivement la participation de nos élèves à ce concours et en vous remerciant chaleureusement de l'intérêt que vous porterez à ce projet, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de toute notre considération...

Et maintenant à vos plumes !

Pour l'équipe de l'Office Sud Cornouaille d'Animation Culturelle
Le Festival des Semaines Musicales de Quimper
Le concours Plumes et Partition

Andoni AGUIRRE
Musicien • Président & directeur artistique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Aguirre', with a long horizontal stroke extending to the left.

PLUMES ET PARTITION

Edition 2020 • Règlement intérieur

1- SUJETS AU CHOIX

Deux sujets au choix, à traiter librement (voir structure plus bas).

Sujet N°1 : « Demain »

Sujet N°2 : « La colère »

Pour éviter toute confusion entre les textes, en aucun cas, le titre d'un récit ne doit reprendre exactement les termes utilisés pour définir l'un ou l'autre des sujets retenus.

2- PRIX DECERNES

A l'issue de la délibération du jury, trois prix seront décernés.

Plume d'Or

- Mise en musique de la chanson lauréate du Grand Prix par le groupe ASTEREOTYPIE
- Représentation lors du gala de clôture & rencontre avec les artistes et l'équipe de production
- Bon d'achat FNAC d'une valeur de 100€
- Invitation aux Semaines Musicales de Quimper du 8 au 15 août 2020 (hébergement & prise en charge en pension complète)

Plume d'Argent

- Mise en musique de la chanson lauréate par le groupe ASTEREOTYPIE
- Représentation lors du gala de clôture & rencontre avec les artistes et l'équipe de production
- Bon d'achat FNAC d'une valeur de 75€
- Invitation aux Semaines Musicales de Quimper du 8 au 15 août 2020 (hébergement & prise en charge en pension complète)

Plume de Bronze

- Mise en musique de la chanson lauréate par le groupe ASTEREOTYPIE
- Représentation lors du gala de clôture & rencontre avec les artistes et l'équipe de production
- Bon d'achat FNAC d'une valeur de 50€

3- PUBLIC CONCERNE

Elèves des classes de seconde et première des lycées publics et privés (sous contrat) de l'Académie de Rennes : lycées généraux, technologiques et professionnels.

4- MODALITÉS ET DELAI D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription ci-jointe doit parvenir par mail à l'adresse suivante : plumesetpartition@gmail.com

Dernier délai fixé au : SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019

5- CONDITIONS OBLIGATOIRES

5.1 Economie de papier et développement durable

Dans le cadre de notre politique associative responsable, nous vous demandons de nous faire parvenir TOUS les textes sous format NUMERIQUE. Aucun texte papier ne sera traité désormais.

5.2 Date limite de réception des textes en compétition

VENDREDI 31 JANVIER 2020

5.3 Format et modalités d'envoi

- UN MAIL PRINCIPAL par professeur comportant l'ensemble des textes des élèves en format PDF, envoyé via son adresse mail aux deux adresses suivantes :

- Objet : Concours Plumes et Partition - Nom / Prénom / Etablissement de rattachement du professeur
- Destinataire : astereotypie@gmail.com
- Copie à l'organisation du concours : plumesetpartition@gmail.com

5.4 Identification des textes

- L'identification requise sur l'entête du texte pour l'administration est la suivante : titre du texte, nom et prénom du candidat, nom du professeur, numéro de classe, nom et adresse de l'établissement.

5.5 Sommaire

- Lors de l'envoi des textes à l'administration, une fiche récapitulative détaillée du professeur devra impérativement comporter une liste précise type « sommaire numéroté » avec identification des textes envoyés (nom du candidat, titre et classement numérique simple de 1 à X) ainsi que les informations générales jugées utiles par le professeur.

5.6 Relecture obligatoire

- Sous couvert du Chef d'établissement, le professeur de chaque classe en compétition effectuera une relecture et une correction orthographique des textes.

5.7 Conformité de l'envoi

- Le professeur vérifiera la bonne conformité de l'envoi des textes PDF regroupés en format ZIP ainsi que leur adéquation avec le règlement du concours avant l'envoi définitif, afin d'éviter toute confusion dans l'échange.

5.8 Mise en forme & structure

- **Forme libre** (couplets/refrain, prose ou en rime, etc.)
- Nombre de caractères : maximum 350.
- Attention : c'est une forme courte ! Inspirez-vous de ce qui a déjà été fait par le groupe.
- Chaque chanson proposée devra obligatoirement comporter un titre.
- Rédaction sur format A4

- Police : Times New Roman, taille 12 interligne de 1,5
- Noter : sans en-tête ni aucun signe distinctif autre que le titre.
- Format : PDF uniquement

5.9 Pré-sélection

Une première sélection sera réalisée dès le 30 janvier, effectuée par un jury composé des membres du groupe. Le jury retiendra 20 textes maximum, répondant au mieux aux critères de sélection suivants :

- Style
- Créativité & musicalité du texte
- Respect du sujet
- Intérêt et originalité du récit
- Absence de fautes d'orthographe et de grammaire

5.10 Sélection finale

Une sélection finale effectuée par le jury procèdera à la mise en musique des trois chansons lauréates du concours. L'organisation du concours préviendra les établissements dont les élèves sont originaires dès que la décision du jury aura été rendue. Aucun délai spécifique ne peut vous être communiqué. Les élèves seront prévenus par le chef d'établissement et le professeur pilote du projet. Le suivi du projet sera consultable en ligne également sur notre site www.semaines-musicales.bzh

5.11 Remise des prix

La remise des prix aura lieu à l'occasion du concert de gala à Rennes courant juin. La date vous sera communiquée ultérieurement par l'organisation. Le concert sera gratuit et accessible aux classes participantes dans la limite des places disponibles. Le professeur effectuera une réservation par email auprès de l'organisation 15 jours avant l'évènement, et sera tenu informé par l'organisation du concours des places disponibles. Les déplacements sont à la charge des établissements.

5.12 Edition et parution du livre

Les vingt textes lauréats feront l'objet d'un recueil disponible au téléchargement gratuit ainsi que sous format livre. Edité par l'O.S.C.A.C*. Il sera offert aux élèves des établissements ayant concouru, aux structures ou institutions qui en feraient la demande : lycées n'ayant pas concouru, bibliothèques, médiathèques, établissements hospitaliers, maisons de retraite. Ce recueil sera disponible en juin 2020.

5.13 Composition du jury

Le jury est composé des membres du collectif d'Astéréotypie. Il est représenté par deux musiciens : Arthur Bartley Gillette (Moriarty) et Christophe L'Huillier. Les décisions du jury sont sans appel. Toute communication préalable avec les membres du jury est proscrite et rigoureusement interdite par l'organisation du concours. Le seul interlocuteur est l'organisation du concours O.S.C.A.C

*** La participation au Concours « Plumes et Partition » implique de fait que les élève, dont les chansons auront été primées par le Jury pour être mises en musique cèdent au groupe ASTEREOTYPIE, choisi par l'O.S.C.A.C, et au concours les droits pour la création.



Projet Artistique • Christophe L'HUILLIER du Collectif
Astérotypie

Lorsque Jean Dubuffet commence à s'intéresser aux productions, souvent occultées, des marginaux, des isolés, des modestes, des prisonniers, des fous, il est avant tout fasciné par la richesse indomptée des créations des personnes dites « exemptes de culture artistique ». Vers la moitié du XXe siècle, à une époque où les artistes modernes et contemporains se penchent de plus en plus vers les arts dits "primitifs", la figure de l'outsider prend progressivement une nouvelle place et constitue une source d'inspiration.

En effet, de part leurs situations et/ou leurs conditions psychiques ou sociales, ces artistes ne sont pas forcément à même de s'interroger sur les courants et les concepts artistiques de leur époque. Ils évoluent et s'expriment, imperméables à l'académisme, et parfois, sans même éprouver le besoin d'être exposé. C'est à se demander si certains artistes, même reconnus, ne jaloussent pas cet affranchissement. Après tout, si l'artiste "ordinaire" décide d'évoluer à contre-courant c'est précisément parce qu'il connaît les codes. La culture, les influences et les réflexions sur l'art en général jalonnent à plus au moins forte dose le parcours des artistes. Les artistes bruts, eux, puisent leur inspiration dans des obsessions singulières, dans un rapport au monde unique qui, même s'il peut parfois sembler grotesque au premier abord, comporte et délivre une richesse de lecture insoupçonnée. L'art brut évolue avec la société et ne se cantonne plus aux seuls arts plastiques, il s'ouvre aussi à la musique, à la poésie, aux productions audio-visuelles et numériques. Il se divise en sous-genres qui parfois refusent toute étiquette. Mais ces formes d'expression conservent cette même particularité : elles évoluent à la fois dans le domaine populaire et élitiste et dépendent de rencontres pour être révélées. Astérotypie est un projet mêlant poésie et rock/post rock.

Il s'agit d'un groupe composé de musiciens (dont deux membres de Moriarty) et de chanteurs / performers dits autistes qui scandent leurs textes. Même si le projet n'est pas à proprement parler un projet d'art brut, le projet est né dans un institut spécialisé. Le projet existe parce que des éducateurs, alliés à des musiciens professionnels, ont estimé que les productions d'un atelier d'expression libre étaient si singulières qu'elles en devenaient aussi pertinentes que ce que l'on pouvait entendre à la radio.



Astereotypie n'est en aucun cas un projet thérapeutique, mais le fruit d'une rencontre artistique...comme n'importe quel groupe de rock. Le groupe s'est produit dans de nombreuses salles et festivals dont le Centquatre à Paris, l'Olympia (en ouverture de Moriarty), le Festival Mythos à Rennes, les Eurockéennes de Belfort, Terre du son...

A chaque fois, le groupe est à l'affiche comme les autres groupes, chacun des membres est payé et touche des droits d'auteurs. Le groupe sort un album auto-produit en 2012 puis un deuxième sur le label Air rythmo en 2018.

Aujourd'hui, Astéréotypie organise des ateliers d'écriture pour des résidents accueillis dans différentes structures. Les participants mettent plusieurs séances à écrire un texte ou parfois quelques minutes. L'éducateur musicien qui encadre l'activité n'impose aucune thématique, il peut aider à réduire les textes ou prend note lorsque le participant ne souhaite pas écrire. Parfois, il compile tout simplement des phrases, des mots, s'assure que le participant ne dit pas accidentellement le contraire de ce qu'il aurait voulu dire. En aucun cas, il n'ajoute des mots ou des phrases. Il y a trois « chanteurs » principaux qui peuvent éventuellement scander les textes de ceux qui ne souhaitent pas les défendre sur scène. L'utilisation de « sample » peut également être envisagée pour faire exister ces textes. Depuis peu, le collectif a entamé un partenariat avec le journal Papotin.

L'objectif de cette édition du concours n'est évidemment pas de « produire de l'art brut », cela, vous l'aurez compris, serait un non sens total. Nous souhaitons inviter les participants à réfléchir sur l'existence des codes de l'écriture ancrés dans leur inconscient. Produire des textes « à la manière » d'Astereotypie, c'est à dire sans règle spécifique, sans codes préétablis, mais dans une esthétique subjective, consciente, et libre.

Les participants peuvent aussi découvrir le projet via les clips, les réseaux et/ou écouter l'album sur <https://astereotypie.bandcamp.com>

*Bon courage à toutes et à tous, et à très bientôt !
Christophe L'Huillier*